

08.06.2006 - 13:10 Uhr

Campagne salariale : préavis 14 juin 2006 : journée de légalité salariale actions dans toute la Suisse

Berne (ots) -

Le 14 juin, dix ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité et quinze après la grève des femmes, qui donna l'impulsion nécessaire à l'adoption de cette loi, les femmes des syndicats montent à nouveau au créneau. Et avec elles, les syndicats aussi. Le 14 juin sera en effet une journée d'action nationale s'inscrivant dans le cadre de la campagne salariale « Augmentez les salaires cap sur l'égalité ! ». Des actions de tout genre seront organisées dans plus de 40 localités du pays pour réclamer l'égalité des salaires et des hausses de salaires spécialement dans ce but (voir annexe).

Et pourquoi donc ? Malgré les progrès réalisés, les femmes gagnent aujourd'hui encore 20 % de moins que les hommes. Quarante pour cent de cette différence peuvent « s'expliquer » par des biographies professionnelles différentes (ancienneté, activité, fonction), mais 60% relèvent de la discrimination pure et simple, donc d'un vol de salaire aux dépens des femmes. En d'autres termes, pour un travail identique ou de valeur égale, la femme reçoit en moyenne 12 % de salaire en moins que l'homme.

Les syndicats de l'Union syndicale suisse (USS) veulent mettre fin à ce vol de salaire. Ils exigent que les discriminations salariales disparaissent dans les dix ans à venir. Pour ce faire, il faut que, pendant cette période, les femmes bénéficient de hausses de salaire en conséquence. Cet automne déjà, des hausses spécialement destinées à elles seront exigées ; dans quelques branches, elles iront jusqu'à double des augmentations demandées pour les hommes. Cette journée d'action du 14 juin pour l'égalité des salaires montrera à la population la détermination à réaliser ce rattrapage et la volonté d'engager au niveau de la société des mesures contre la discrimination salariale directe.

Annexe : vue d'ensemble des actions pour l'égalité des salaires

À lire à ce sujet : « 12 problèmes de politique salariale en Suisse », Dossier de LUSS 38 (www.uss.ch, Documents, « Dossier »)

Natalie Imboden (031. 377 01 17 ou 079.706 62 84), secrétaire centrale de LUSS en charge des questions d'égalité et Ewald Ackermann (031. 377 01 09), rédacteur alémanique de LUSS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.